



Passeports d'immunité

- Les médecins hygiénistes en chef du Canada ne sont pas favorables à la mise en œuvre de programmes de passeports d'immunité. Nous n'en savons pas encore assez sur la réponse immunitaire à l'infection par le SRAS-CoV-2, le virus qui cause la COVID-19.
- Des recherches sont en cours pour savoir si les personnes qui se sont rétablies de la COVID-19 ont une immunité protectrice, et combien de temps peut durer cette immunité.
- Le 12 mai 2020, Santé Canada a autorisé un premier test sérologique de la COVID-19 en vue de son utilisation au Canada, puis un deuxième test le 14 mai. Les tests ne sont pas autorisés pour diagnostiquer la COVID-19. Pour obtenir une liste à jour des tests autorisés, consultez le [site Web de Santé Canada](#).
- Les tests sérologiques sont des tests sanguins qui détectent la présence d'anticorps contre le virus de la COVID-19. Ils permettent de savoir si une personne a déjà été infectée par le virus.
- Tandis que les scientifiques s'efforcent de comprendre l'immunité à la COVID-19, nous nous concentrons sur les mesures de santé publique dont nous connaissons l'efficacité.
- Nous continuons de recommander à la population du Canada de rester à la maison en cas de maladie, de se laver les mains et de pratiquer la distanciation physique lors de toute sortie à l'extérieur du domicile. Ce sont des mesures de santé publique éprouvées dont nous savons qu'elles fonctionnent.

Si l'on vous pose des questions sur les passeports d'immunité :

- L'OMS a récemment déclaré qu'il n'existait pas suffisamment de preuves de l'efficacité de l'immunité à médiation humorale pour garantir l'exactitude des passeports d'immunité, et que leur utilisation risquait donc d'augmenter le risque de poursuite de la transmission.
- Un faux positif peut amener une personne à changer de comportement, et elle risque alors de devenir infectée ou d'infecter quelqu'un d'autre inconsciemment.
- Il faut examiner les considérations éthiques et juridiques liées à la divulgation de l'information sur les résultats de tests sérologiques individuels pour garantir la confidentialité des données personnelles sur la santé et éviter de stigmatiser les Canadiens et Canadiennes à faible revenu ou qui ont un emploi instable. Les programmes de passeport d'immunité sont susceptibles d'accroître le risque de discrimination contre des employés qui n'ont pas d'anticorps du virus de la COVID-19. Les pressions exercées sur les gens pour retourner au travail pourraient les amener à s'exposer volontairement ou à exposer leur famille à l'infection si les passeports d'immunité servaient d'outil pour confirmer leur retour au travail.
- La création d'un registre des personnes titulaires d'un passeport d'immunité peut poser des problèmes touchant la confidentialité ou la sécurité des données qui devraient être prises en compte.



- Les enquêtes sérologiques peuvent également aider à orienter d'importantes décisions de santé publique une fois qu'un vaccin est disponible.

Le gouvernement envisage-t-il la possibilité de délivrer des passeports ou des certificats sérologiques ou d'immunité pour permettre aux personnes immunisées de se déplacer librement de nouveau?

- Un effort international est activement en cours pour évaluer si les personnes rétablies d'une maladie peuvent reprendre leurs activités quotidiennes en toute sécurité.
- Il faudra mener d'autres recherches avant de prendre toute décision au Canada.
- D'autres virus respiratoires ne confèrent généralement pas une immunité complète après la guérison.
- À l'heure actuelle, nous ne savons tout simplement pas si les personnes qui se sont rétablies de la COVID-19 seront immunisées, combien de temps elles le resteront ou s'il est possible pour ces personnes de souffrir d'une maladie moins grave ou potentiellement plus grave si elles contractent de nouveau la COVID-19.